

S'il a changé d'avis depuis qu'il s'est, à l'origine, engagé dans ce sens, le ministre a le devoir, en tant que représentant du gouvernement en l'occurrence, d'aviser le comité des raisons pour lesquelles le gouvernement a modifié sa façon de voir. Nous avons sans doute le droit d'obtenir ce renseignement élémentaire et fondamental avant de continuer à augmenter ce qui n'était d'abord qu'un montant de 125 millions de dollars et qui figure maintenant comme 174 millions parmi les dépenses d'un seul exercice financier.

Des voix: Adopté.

M. Winch: Monsieur le président, je voudrais poser encore une question. Je crois comprendre, après avoir consulté les journaux de ce matin, que l'avion *Voodoo* est maintenant en service au Canada et qu'il nous a été transféré de certaines escadrilles des États-Unis. Étant donné qu'il provient de certaines escadrilles américaines et qu'il est maintenant en service au Canada, pourrais-je demander au ministre de quel genre d'arme les *Voodoo* sont équipés ici.

L'hon. M. Harkness: Ils sont armés du *Gar Falcon* qui a un cône de charge classique. Il s'agit d'une fusée et d'un engin air-air.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur le président, le ministre ne répondra-t-il pas aux questions que j'ai soulevées et qu'a formulées le chef de l'opposition?

L'hon. M. Harkness: Je ne crois pas que le député de Trinity ait soulevé de questions qui appellent d'autre réponse que celle qu'on a déjà donnée à maintes reprises à la Chambre et ailleurs. A mon avis, on a déjà abondamment précisé le point de vue du gouvernement en ce qui concerne les armes nucléaires, et je ne vois pas l'utilité de répéter continuellement ce qu'on a déjà si fréquemment exposé.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, le ministre ne voit peut-être pas l'utilité de poursuivre un débat qui, entre autres, a trait à une dépense en fin de compte de quelque 408 millions de dollars, je crois, pour une division aérienne en Europe, mais nous croyons utile d'obtenir, comme nous nous efforçons de le faire, des réponses du ministre à certaines questions d'importance vitale.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que le ministre a dit, il y a quelques instants, que le premier de ces avions CF-104 ne serait livré à la division aérienne en Europe que dans un an environ. Il y a quelque temps qu'on a décidé de pourvoir la division aérienne de ces avions et il est certes fort

[L'hon. M. Hellyer.]

déplorable—c'est le moins qu'on puisse dire—que le premier avion ne soit pas livré avant 1963. En outre, le ministre a déclaré que le gouvernement attend que l'OTAN prenne une décision sur le contrôle des armes nucléaires par les forces de l'OTAN en Europe. Mais l'utilisation d'armements nucléaires par les forces des États-Unis et du Royaume-Uni à l'OTAN n'est soumise à aucune décision, puisque ces dernières sont déjà pourvues de ces armements.

Si le commandement suprême des États-Unis avait deviné que le gouvernement canadien hésiterait encore, en 1962, à laisser la division aérienne accomplir d'une manière efficace le rôle qu'elle a assumé, je suis tout à fait convaincu que le gouvernement américain aurait déclaré: «Nous allons confier cette fonction à l'une de nos propres divisions aériennes».

Le ministre a reconnu de nouveau cet après-midi que les armements de l'avion seraient plus efficaces—c'est une façon de parler—s'ils étaient pourvus d'ogives nucléaires. On n'assume sûrement pas un rôle aussi important en utilisant des ogives de rendement inférieur. C'est pourtant ce que nous faisons. Nous n'avons pas encore choisi le genre d'ogives que nous utiliserons. Aucune décision n'a été prise et on n'en prendra sans doute pas avant la mise en service de l'avion en Europe, à une date indéterminée. Entre-temps, nous tenons à l'OTAN le discours suivant: «Nous continuerons à accomplir la fonction qui nous a été assignée. Nous acceptons cette responsabilité, faite d'honneurs et de dangers, mais nous vous dirons en temps opportun si nous sommes bel et bien en mesure de l'exercer d'une manière efficace.» Voilà l'attitude que le gouvernement a adoptée à cet égard. Puis, si le gouvernement attend que les escadrilles cantonnées en Europe soient armées pour arrêter sa décision, et s'il opte contre l'utilisation des armements nucléaires, il devra renoncer à cette fonction. Quelle magnifique contribution au maintien de la paix en Europe occidentale! Et si le gouvernement décide que nous devons remplir cette fonction de la manière la plus efficace possible, même s'il faut pour cela pourvoir d'ogives nucléaires les armes que transporte cet avion, les pilotes devront alors entreprendre de se familiariser avec le maniement de ce nouveau matériel, parce qu'aucune décision n'aura été prise plus tôt. Il est presque impossible de décrire le ridicule de cette situation, surtout si l'on tient compte de la gravité des questions que nous traitons.